

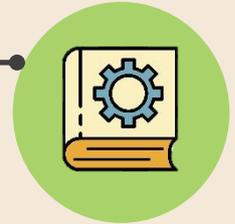


Origine géographique des matières et des Fournisseurs

Nous recherchons systématiquement les approvisionnements les plus proches de Ecodis au niveau géographique (Voir Bilan Annuel sur l'origine géographique), ceci afin de minimiser les émissions de CO₂ générées par le transport. Ce choix nous contraint à acheter plus chers nos ingrédients.

Mode d'emploi des produits multi-usages

Nos cahiers de recettes et cahier Trucs et astuces (version Web et papier) guident les consommateurs pour une utilisation raisonnée et économique de nos produits. Nous expliquons les diverses et nombreuses utilisations possibles de nos produits multiusages qui évitent l'achat de nombreux autres produits spécifiques pour le consommateur.



Emballages

Les emballages des produits sont minimalistes, imprimés avec des encres végétales, sur des supports recyclés et majoritairement recyclables, à partir de papier issu de forêts gérées de manière responsable.

Ecodis s'appuie sur sa Politique de réduction de l'impact des emballages qui est articulée autour des actions suivantes : réduire, réutiliser, matières premières renouvelables, utilisation d'emballages recyclables et recyclés. Un produit « Soft Impact » répond à au moins deux de ces quatre engagements.

Indice carbone

Ecodis s'engage à la réalisation du calcul de l'indice carbone du produit et à son analyse. L'indice carbone est calculé à partir des émissions de gaz à effet de serre issues des 5 étapes clés de son cycle de vie : production primaire, fabrication, transports à toutes les étapes, emballage et la distribution.



Le calcul de l'empreinte écologique se base sur la recommandation (UE) 2021/2279 de la Commission européenne du 15 décembre 2021, relative à l'utilisation de méthodes d'empreinte environnementale pour mesurer et indiquer la performance environnementale des produits, biens et services, sur l'ensemble du cycle de vie.

L'indice carbone du produit est comparé à un produit conventionnel similaire en termes de fonctionnalité et commercialisé au même moment que l'étude.

Fin de vie



Ecodis s'engage à mettre sur le marché, un produit qui ne génère pas d'impact négatif sur l'environnement à la fin de sa durée de vie.

Un produit « Soft Impact » doit être (au moins un des trois critères) :

- Compostable (de préférence répondant aux critères de compostabilité à domicile),
- Majoritairement recyclable selon les critères de Citéo,
- Réutilisable